

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis DEP n° 2025 - 54		
Avis direct (expert délégué) Date : 13/06/2025	Objet : Capture et perturbation intentionnelle de Moineaux domestiques au sein de la plateforme logistique LIDL à Gondreville (54)	Avis : favorable avec recommandations

Contexte

La société LIDL a déposé une demande de dérogation pour capture des individus de Moineau domestique se trouvant au sein de leur plateforme logistique, situé 5 rue de l'Europe à Gondreville (54).

Cette plateforme est destinée à une activité d'entreposage et de livraisons de produits essentiellement alimentaires d'épicerie. La présence d'oiseaux dans les cellules de la plateforme logistique présente plusieurs risques : risques sanitaires, contamination des produits alimentaires, dommages matériels, problèmes de sécurité, perte économique, non-conformité aux réglementations, déclenchements intempestifs des alarmes d'intrusion.

Des solutions alternatives ont déjà été testées, notamment l'ouverture des trappes de désenfumage pour permettre la fuite naturelle des espèces ou l'intervention de spécialiste d'effarouchement, sans succès.

Une trentaine d'oiseaux ont été inventoriés en janvier 2025. Le projet de capture est le suivant : première intervention de capture et effarouchement sur 5 jours consécutifs, puis intervention une fois par mois. Les animaux sont stockés dans une pièce sombre durant la journée de capture, puis relâché en fin de journée, à 20 kms du site.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Moineau domestique ?

Supports de réflexion

CERFAs

Analyse du CSRPN

Le dossier est très succinct puisqu'il n'y a aucune méthodologie d'inventaire précise. Seule une estimation sans précision cartographique indique une trentaine d'individus de Moineau domestique. On ne sait pas s'il y a nidification sur place ou à proximité, même si, au vu des hangars, il n'y a guère de possibilités de nidifications sur place.

Néanmoins, on peut mettre en valeur que le pétitionnaire a déjà tenté d'autres approches pour effaroucher ou empêcher l'accès. De plus, il est rare que ce type de société prenne le temps et ait même la réflexion de demander une dérogation de ce type, on ne peut que les en féliciter.

Au vu des problèmes en particulier sanitaires que ces oiseaux peuvent causer, nous comprenons la démarche même si, comme son nom l'indique, le moineau est domestique et effectivement aura tendance à revenir ou d'autres à combler le vide créé.

Cette capture et éloignement, au vu des populations locales de moineaux domestiques, ne remettent pas en cause leur maintien ou leur survie.

Avis du CSRPN

Favorable

Recommandations

- Chercher des solutions à plus long termes (autres types de filets, ultra-sons...) pour empêcher leur retour.

Laurent Godé, expert-délégué, président de la
commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

